

Annexe II

ANNÉE 2002-2003

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE À L'EMPLOI

de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté, EREA (1)
de directeur d'école régionale du premier degré, ERPD (1)

M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> (1)	Vœux géographiques
NOM :	Indiquez les académies dans lesquelles vous souhaiteriez être affecté(e) (2) :
(en lettres capitales)	1 -
Prénom :	2 -
Nom de jeune fille :	3 -
Date de naissance :	4 -
Situation de famille :	5 -
Cél. <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) (1)	6 -
Nombre d'enfants à charge :	Observation : les candidat(e)s inscrit(e)s sur la liste d'aptitude se verront proposer un poste éventuellement en dehors des vœux géographiques formulés.
Profession et lieu d'exercice du conjoint.....	
Adresse postale personnelle :	
.....	
N° de téléphone :	
Établissement actuel n°	Engagement :
Désignation.....	Je m'engage à accepter le poste qui me sera proposé, qu'il se trouve ou non dans mes vœux géographiques, sous peine de perdre le bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'année scolaire 2002-2003
Adresse postale :	
N° de téléphone	
Emploi actuel (4)	
Grade Échelon	
Titres et diplômes Option Date de l'obtention	(3)
.....	Date :
.....	
Année d'affectation dans le poste actuel (4).....	Signature :
Ancienneté générale des services au 1-9-2002 (5).....	
Durée des services accomplis dans l'éducation spéciale au 1-9-2002 (5).....	
Ancienneté de direction d'établissement spécialisé (y compris en qualité de directeur adjoint chargé de SES ou d'éducateur principal d'EREA ou d'ERPD) au 1-9-2002 (4) (5)	
Vu et vérifié,	
L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	
Date :	Signature :

(1) Cocher la case correspondante.

(2) Les postes disponibles pour les candidats inscrits sur la liste d'aptitude sont libérés après le mouvement des titulaires. Il est donc recommandé aux candidats de formuler des vœux très larges.

(3) Porter la mention manuscrite "lu et approuvé".

(4) Joindre une copie de l'arrêté correspondant.

(5) En qualité de titulaire, ce qui exclut les années d'intérim ou de faisant fonction.